



PLAN D'ACTION 2015-2016

RELATIF À

LA RÉDUCTION D'OBSTACLES À L'INTÉGRATION SOCIALE

DES PERSONNES HANDICAPÉES

Adopté par le conseil municipal le 12 janvier 2016



Mise en contexte

Avec l'adoption de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale à l'automne 2004, le législateur souhaite une implication de tous afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées à la société. Entre autres, les municipalités d'au moins 15 000 habitants se voient confier des responsabilités particulières notamment par la publication et la mise en œuvre d'un plan d'action annuel en vue de réduire les obstacles à l'intégration sociale des personnes handicapées.

Portrait de la ville, un peu d'histoire

L'histoire de L'Assomption remonte à la période amérindienne, là où la rivière, surnommée par ses premiers riverains "Outaragauésipi" (la tortueuse), dessine son dernier méandre avant de filer vers le fleuve. Raccourci longtemps fréquenté par les Indiens et les coureurs des bois, le "Portage" accueille ses premiers défricheurs en 1717. En 1724, Pierre Lesueur, fondateur et premier curé, s'installe définitivement dans le méandre et la nouvelle paroisse prend le nom de Saint-Pierre-du-Portage.

Au début du 19^e siècle, l'implantation de plusieurs industries (cuir, poterie, potasse, chapellerie) vient enrichir l'activité économique de la localité. À la même époque, la célèbre ceinture fléchée dite de L'Assomption est fabriquée ici et commercialisée par les compagnies de fourrures. La fondation du Collège de l'Assomption (1832), celle du couvent de la Congrégation Notre-Dame (1845) et l'établissement d'une cour de justice et d'un bureau d'enregistrement (1842) contribuent à l'essor de L'Assomption. En même temps, la population se dote d'un régime municipal. La partie rurale du territoire relève dorénavant de la Corporation municipale de la paroisse formée en 1845 et la partie urbanisée située au cœur du méandre est gérée par la Corporation municipale du village créée en 1846.

Au 20^e siècle, l'arrivée du Grand Nord (C.N.) en 1903, l'implantation de la Ferme expérimentale par le gouvernement fédéral en 1928 et la construction d'une manufacture de chaussures, "L'Assomption Shoe Itée", viennent atténuer les effets néfastes de la grande crise économique de 1929. Dans les années 40, l'expansion rapide de la Fonderie Bédard devenue successivement les Industries Roy, Hupp Canada, WCI et Frigidaire, fabricants d'appareils électroménagers, relance l'activité industrielle. Également, de nombreux établissements privés et publics (collège, écoles élémentaires, centrale de traitement d'eau, centre de loisirs, aréna, parcs, institutions financières...) s'édifient ou s'agrandissent après la deuxième guerre mondiale.

Avec la mise en valeur de la "terre du Collège" amorcée en 1976, la ville poursuit sa croissance démographique tandis que la paroisse de son côté accueille les nouveaux citoyens venus s'installer dans le "Champboisé", quartier domiciliaire en plein essor depuis 1987. En 1992, la fusion administrative des deux municipalités (ville et paroisse) vient imprimer un nouvel élan aux forces vives du milieu. En 2000, la Paroisse de Saint-Gérard-Majella se fusionne avec L'Assomption et retrouve, avec ses 100 kilomètres carrés, le même territoire qu'à l'époque de la colonisation.

En 2015, fort d'une population de plus de 21 000 habitants, la Ville de L'Assomption a précisé sa vision stratégique et se prépare ainsi à relever avec dynamisme les défis qui se présentent à elle.



Vision Stratégique

La Ville de L'Assomption privilégie pour le futur...

La concrétisation d'une ville dynamique, autonome et multifonctionnelle qui atteindra à maturité une population cible de 25 000 habitants.

Pour y parvenir, le conseil entend agir de manière proactive afin de se doter des stratégies et des moyens appropriés visant à :

- *prioriser un développement équilibré entre les secteurs : industriel, commercial et résidentiel;*
- *favoriser des partenariats d'affaires permettant l'atteinte de ses objectifs de croissance ainsi que la maturité de son développement tant en matière économique, environnementale et agricole, sociale et culturelle;*
- *favoriser une relation de confiance avec son personnel et une gestion efficace par l'élaboration et le suivi d'un plan d'action triennal et le maintien des ressources tant humaines que financières appropriées en support à sa réalisation.*

afin d'offrir des services correspondant aux attentes de ses citoyens dans un cadre budgétaire équilibré!

Le 5 juillet 2010

ENGAGEMENT DE LA VILLE À L'ÉGARD DE LA RÉDUCTION D'OBSTACLES À L'INTÉGRATION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

« La Ville de L'Assomption s'engage à réduire, à éliminer ou à prévenir les obstacles à l'intégration sociale des personnes handicapées dans ses secteurs d'activités sur son territoire, notamment par un accueil adéquat, un accès sans restriction et une offre de services adaptés ». (Personne handicapée : toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes).

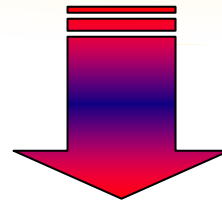


MÉCANISMES DE SUIVI

Lors des rencontres mensuelles, chaque directeur est appelé à faire état de ses réalisations dans le cadre du présent plan d'actions.

**EN CONTINUITÉ AVEC LE PLAN D' ACTIONS 2012-2013, NOUS
VOUS PRÉSENTONS CI-DESSOUS :**

- *Les mesures prévues pour 2016*
- *Le bilan des mesures effectuées pour 2014-2015*





MESURES PRÉVUES EN 2016



MESURES PRÉVUES EN 2015-2016

SECTEURS D'ACTIVITÉS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	DIRECTIONS RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
HABITATION	Peu de nouvelles constructions sont accessibles	Inciter les professionnels de la construction à inclure au moins un logement accessible et adapté aux immeubles à logements multiples (8 logements et plus) avec ascenseur.	Urbanisme	En continu
	Amélioration de l'accessibilité aux commerces du centre-ville	Sensibiliser les commerçants et les responsables de lieux publics à se munir d'un bouton d'appel pour une ouverture de porte automatique	Urbanisme	2016
	Accessibilité aux bâtiments municipaux	De concert avec le Service des travaux publics, lister les immeubles appartenant à la Ville et proposer un plan triennal ou quinquennal pour effectuer les améliorations requises	Urbanisme et Travaux publics	2017
	Accessibilité réduite de certaines terrasses et de bars de restaurants	Poursuivre la sensibilisation des commerçants afin d'augmenter l'accessibilité de leur terrasse de restaurant ou de bar et ce, en créant une brochure incitative à cet effet et en ajoutant des dispositions incitatives dans la réglementation de la Ville.	Urbanisme	Annuel 2016
	Accessibilité aux guichets automatiques bancaires	Inciter les banques et les caisses à rendre plus accessible les guichets automatiques surtout pour les personnes en fauteuil roulant.	Urbanisme	2016
	Abolition des tarifs pour les permis et certificats	Abolition des tarifs pour les permis et les certificats requis dans le cadre d'un projet d'adaptation à domicile et de rampe d'accès.	Urbanisme	En continu 2016



SECTEURS D'ACTIVITÉS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	DIRECTIONS RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
	Accessibilité aux toilettes pour personnes handicapées	Sensibiliser les commerçants et les responsables de lieux publics à maintenir un parcours sans obstacle ni entreposage pour les toilettes dédiées aux personnes handicapées.	Urbanisme	2016
	Publiciser les actions réalisées par les commerçants	Sur le site Internet de la Ville de L'Assomption, faire la promotion des actions réalisées par les commerçants pour faciliter l'accès aux personnes handicapées.	Urbanisme	En continu
TRANSPORT	Accès difficile ou non sécuritaire de certains passages piétonniers et des descentes en hiver	Incitatives dans la réglementation de la Ville. S'assurer d'un déneigement prioritaire des accès et des passages afin de faciliter le déplacement sécuritaire des personnes à mobilité réduite.	Travaux publics	En continu 2016
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Accès difficile ou non sécuritaire pour certaines zones commerciales et lieux publics	Faire l'inventaire des espaces de stationnements réservés aux handicapés et s'assurer qu'ils respectent les normes d'aménagement en termes de localisation et de quantité.	Travaux publics	En continu 2016
		S'assurer que chaque intersection munie de feux de circulation possède aussi des feux sonores lorsqu'il y a une traverse de piétons. Dans le cas contraire, en faire la demande au MTQ ou l'installation.	Travaux publics	En continu 2017



SECTEURS D'ACTIVITÉS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	DIRECTIONS RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
BÂTIMENTS	L'hôtel de ville n'est pas aménagé adéquatement pour permettre un accès facile aux personnes handicapées	Procéder à la réfection de la rampe d'accès de l'hôtel de ville et inclure des dispositifs d'ouverture automatique des portes à différents endroits stratégiques du bâtiment.	Travaux publics	En continu 2016
SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL	Méconnaissance d'où se trouvent les personnes handicapées en cas d'urgence	Poursuivre la promotion du registre d'inscription volontaire des personnes handicapées dans le bulletin municipal	Sécurité publique	En continu 2016
	Précarité de la sécurité de certaines personnes à domicile	Tenir à jour le programme RAPPID'OR implanté en 2010. Maintenir un suivi régulier du programme PAIR	Police	En continu 2016
		Participation au projet de la trousse RAPPID'OR en fournissant un avertisseur de fumée et la présence d'un préventionniste qui a comme responsabilité, entre autres, de voir à ce que les moyens d'évacuation soient adéquats	Sécurité incendie	En continu 2016
		Visites des bâtiments publics et des résidences pour personnes âgées afin de s'assurer de la conformité des moyens d'évacuation. Ces visites sont effectuées selon un calendrier préétabli.	Sécurité incendie	En continu 2016



SECTEURS D'ACTIVITÉS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	DIRECTIONS RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
	Non-respect occasionnel de certains affichages relatifs à faciliter la circulation des personnes handicapées et à mobilité réduite.	Maintenir une surveillance accrue du code de la sécurité routière au centre-ville, relativement au respect des stationnements réservés aux personnes handicapées.	Police	En continu 2016
		Assurer une vigilance quotidienne accrue des passages pour les piétons et pour les personnes à mobilité réduite au centre-ville	Police	En continu 2016
LOISIRS ET CULTURE	Favoriser l'installation de toilettes accessibles lors des festivités et diverses activités organisées par la Ville	Sur le lot de toilettes chimiques que la Ville loue pour le site de la Saint-Jean-Baptiste, une toilette sera prévue pour les personnes à mobilité réduite. De plus, la Ville favorisera l'accès à des toilettes adaptées (ex. : Cégep et Théâtre lors des Rendez-vous au Quartier des arts, Marché de Noël, soirées familiales dans les parcs et autres).	Service des loisirs	En continu 2016
	Absence de jeux adaptés dans les parcs de la Ville	Implantation de composantes adaptées dans les projets d'aménagement ou de rénovation de parcs. Remplacement du sable pour une surface caoutchoutée au module du parc.	Service des loisirs et service de l'urbanisme	En continu 2016
	Absence d'activités adaptées dans les camps de jour de la Ville	Favoriser la promotion des activités régulières du camp de jour en précisant la possibilité d'intégration des enfants handicapés dans la programmation régulière. Selon les demandes et besoins, analyser la possibilité d'intégration de ces personnes au camp de jour régulier.	Service des loisirs	Adapté selon la demande



SECTEURS D'ACTIVITÉS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	DIRECTIONS RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
ADMINISTRATION MUNICIPALE	Création d'un comité	Un comité de suivi sera formé en janvier regroupant un coordonnateur du plan d'action, un élu municipal, des représentants de différents services de la Ville ainsi que des représentants de divers organismes du milieu interpellés par l'intégration des personnes handicapées.	Direction générale et l'ensemble des directions	N'a pu être réalisé Remis en 2016
	Méconnaissance des besoins des personnes handicapées	Consulter les associations de personnes handicapées lors de l'élaboration de politiques ou projets majeurs de la Ville ayant une incidence sur les services offerts à ses citoyens. Tenir compte des besoins spécifiques des personnes handicapées lors de l'achat ou de la location de biens et services.	Direction générale et l'ensemble des directions	N'a pu être réalisé Remis en 2016
	Absence de communication spécifique à l'égard des personnes handicapées	Rechercher et inventorier diverses mesures pouvant leur faciliter l'information. Arrimer leurs besoins d'information aux médias identifiés	Direction générale et l'ensemble des directions	N'a pu être réalisé Remis en 2016



BILAN DES MESURES POUR L'ANNÉE 2015



BILAN DES MESURES POUR L'ANNÉE 2015

SECTEURS D'ACTIVITÉS	OBSTACLES	MESURES RÉALISÉES	DIRECTIONS RESPONSABLES	ÉTAT DE LA RÉALISATION
BÂTIMENTS	Le trottoir face à l'hôtel de ville n'est pas accessible.	Faire aménager un bateau-pavé en face de l'hôtel de ville	Travaux publics	Réalisé en 2014